



Rn PAT

Réseau national
des Projets Alimentaires Territoriaux

Juillet 2021



Former élus et techniciens des collectivités aux problématiques d'un Projet Alimentaire Territorial

Formation-action « Projet Alimentaire Territorial du Luberon, Comprendre et Agir »

Le projet en bref...

A l'occasion des élections municipales de mars 2020, le Parc Naturel Régional du Luberon a mis en place un dispositif de formation-action à destination des élus et techniciens des collectivités du Parc. L'objectif était de les outiller sur les différentes problématiques de l'alimentation durable et de leur permettre de s'approprier les spécificités du PAT du Luberon. Ces sessions de formation ont pu impulser des projets parmi les collectivités participantes.

Ce qui est innovant !

L'acculturation des élus aux enjeux de l'alimentation durable est nécessaire pour asseoir le PAT dans les orientations de la collectivité. Ce programme vient également former plus spécifiquement élus et techniciens sur des thématiques précises, en favorisant leur prise en compte transversale au sein de la collectivité. Il existe aujourd'hui peu de formations de la sorte, et il est intéressant d'analyser un dispositif à destination du binôme élu-technicien.



Action innovante

Le contexte

Le territoire

Le Parc Naturel Régional du Luberon est une zone de basse montagne adossée à la rivière Durance, et s'étend entre Cavaillon (Vaucluse) et Manosque (Alpes-de-Haute-Provence). Soixante-dix-sept communes et huit EPCI adhèrent à la Charte du Parc. Celle-ci vise notamment à protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles, aménager le territoire en créant des synergies entre environnement de qualité et activité économique, et enfin, assurer l'accueil, l'éducation et l'information en favorisant le contact avec la nature pour sensibiliser les habitants aux problèmes environnementaux. Le Parc abrite une faune et une flore diversifiées, protégées en partie dans une réserve de biosphère placée sous l'égide de l'UNESCO.

Son patrimoine architectural et paysager attire un million de touristes français et internationaux sur les sentiers de randonnées ou dans les sites culturels de ses villages. Les activités principales du Parc sont ainsi l'agriculture, le tourisme et l'immobilier.

Les productions agricoles majoritaires sont les fruits, les plantes à parfum aromatiques et médicinales, mais aussi la truffe. La viticulture occupe une place de premier plan dans l'activité agricole et touristique du territoire.¹



Région Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Les grandes orientations du PAT

Le PAT du Luberon est porté par le Parc Naturel Régional (PNR), qui mène depuis 2009 une politique volontariste de développement des circuits-courts et de valorisation des produits locaux. Le PAT est progressivement venu mettre en cohérence des actions existantes.

La démarche alimentaire du PNR du Luberon s'inscrit dans sa Charte et dans une multiplicité de partenariats avec les acteurs du territoire. Ces deux aspects sont les piliers d'une dynamique collective très ancrée dans le territoire.

Il est aujourd'hui structuré en 6 axes :

- Préserver les terres agricoles et l'installation d'agriculteurs
- Structurer des filières agro-écologiques de grande qualité
- Développer les circuits-courts et de proximité
- Agir pour une restauration collective locale, bio si possible
- Communiquer et former à l'alimentation durable
- Donner du goût à l'identité et à l'attractivité du territoire

Dans une optique de changement d'échelle et d'engagement d'un plus grand nombre d'acteurs et de mangeurs, le PNR a réalisé en 2020 un diagnostic sur sa capacité nourricière pour réinterroger les actions déployées dans le cadre du PAT.

¹ Site Internet du Parc du Luberon.

L'expérience en détail



Enjeux

Renouvellement des équipes des collectivités du Parc et des délégués du Parc.
Appropriation du PAT par les élus.



Objectifs

Acculturer les élus et outiller les techniciens des collectivités pour asseoir le PAT porté par le Parc. Favoriser une appréhension transversale du PAT au sein des collectivités.
Impulser des projets chez les collectivités participantes et encourager l'émulation par la mise en relation.



Pour qui ?

Equipes mixtes d'agents et d'élus des communes et intercommunalités du Parc.

L'historique

Suite aux élections municipales de mars 2020, les techniciens du PNR du Luberon se sont interrogés sur la manière d'asseoir leur PAT et de permettre aux nouveaux élus de se l'approprier. Le renouvellement des équipes municipales avait induit un changement au niveau des équipes des EPCI du PNR et donc au niveau même des délégués du Parc.



L'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE) proposait déjà des formations sur la restauration collective aux collectivités de la Région PACA. L'animatrice du PAT du Luberon était intervenue dans ces sessions de formation et avait trouvé ce format intéressant et pertinent. En parallèle, le manque d'information des élus et la nécessité de les acculturer au PAT était souvent exprimée dans les événements organisés par le Parc. Ce retour d'expérience positif et cette expression de besoin ont conduit à l'organisation d'une formation-action pour « comprendre et agir » dans le PAT du Luberon.

Les grandes étapes

Elaboration du programme avec les partenaires du PAT et l'ARBE

Appel à candidatures auprès des collectivités du Parc

Sessions de formation et de mise en relation entre collectivités

Evaluation du dispositif par les participants

Appui aux projets enclenchés par la formation

Pour élaborer le contenu du programme de la formation, le Parc a réuni les membres du comité des partenaires du PAT en juillet 2020 (ARBE, CA84 et 04, ADEAR 84 et 04, Terre de Liens, ADEME, Région PACA et département du Vaucluse). D'un point de vue méthodologique, le Parc a travaillé avec l'ARBE qui a notamment échangé les fichiers et outils utilisés lors de ses propres formations sur la restauration collective. Fort de ces échanges, le Parc a choisi une formule qui débute par une session d'information et d'appropriation du PAT, pour ensuite proposer 4 modules thématiques animés par de nombreux partenaires et intervenants extérieurs. Il a également décidé de mettre à profit ces journées de formation pour enclencher une dynamique collective entre les participants.

Sur la base de ce programme prévisionnel, un appel à candidatures a été lancé au cours du dernier semestre 2020 via la Newsletter du Parc. Les maires des communes du Parc et les présidents d'EPCI,

notamment les élus délégués du Parc, s'en sont fait le relais. La limite des inscriptions par mail auprès de l'animatrice du PAT était fixée à fin novembre, pour une journée de lancement avec les communes et intercommunalités participantes en décembre 2020. Il n'y a pas eu de sélection pour participer à ce programme, les candidatures adressées n'ayant pas atteint la limite de quinze places. Le critère principal pour pouvoir candidater était la composition d'une équipe mixte, rassemblant élus et agents référents sur les thématiques concernées.

La formation-action a débuté en janvier 2021 par visio-conférence. Les trois autres sessions se sont déroulées en présentiel sur le territoire du Luberon. La dernière a eu lieu fin mai au château de l'environnement, propriété du Parc du Luberon à Buoux.

Le premier module d'introduction était ouvert à l'ensemble des équipes participantes, y compris le Maire ou le Directeur Général des Services. Par la suite, les sessions ont ciblé les agents et élus référents sur la thématique du jour. La préparation et la réalisation de chaque module ont fait l'objet de partenariats et d'interventions spécifiques.

Tous ont proposé des échanges théoriques et des ateliers pratiques :

- Visites (ferme et cantine)
- Présentation d'outils, de méthodes, et de ressources sur une problématique particulière
- Retours d'expérience de techniciens de collectivités et d'autres acteurs.

Les participants sont intervenus activement dans la présentation de projets à la fin du programme.

Déroulé de la formation

Module 1 - Le Projet Alimentaire Territorial du Luberon : se l'approprier et y participer

Appréhender le concept de PAT et le rôle d'une collectivité dans sa construction. Connaître les ressources et le système alimentaires du territoire, identifier les leviers / acteurs à mobiliser pour participer à sa relocalisation.

Partenaires et intervenants : DRAAF, ADEME, Région SUD et Bio de Provence. Animation par le Parc.

Module 2 – Préserver les terres agricoles : installation d'agriculteurs et transmission des fermes

Connaître les outils et leviers à disposition des collectivités pour préserver le foncier et l'installation agricoles, identifier les structures et financements mobilisables.

Partenaires et intervenants : Région Sud, Départements (04 et 84), SAFER, Terre de liens, Chambres d'agriculture, ADEAR. Animation par le Parc.

Module 3 – La restauration collective et les achats durables. Journée dédoublée entre les collectivités en régie et celles en gestion concédée.

Sessions techniques sur la réglementation, les outils et stratégies d'approvisionnement : consulter les pages 4 et 5 du programme pour plus de détails.

Partenaires et intervenants : DRAAF, Départements 04 (REGAL) et 84 (Agrilocal), PNR du Luberon, Un plus Bio, Bio de Provence, Chambres d'agriculture, cabinet juridique et Région SUD. Animation par l'ARBE.

Module 4 – Diagnostic et plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. L'éducation et la sensibilisation pour une agriculture et une alimentation durables.

Appréhender les enjeux de ces deux thématiques qui se recoupent autour du public scolaire et du personnel de cantine. Connaître les outils, méthodes, ressources et structures pour mettre en place des actions de sensibilisation et de lutte contre le gaspillage.

Partenaires et intervenants : CPIE 04 et 84, Réseau régional de lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire (REGALIM), ONG de solidarité climatique (GERES), France Nature Environnement, Réseau régional pour l'Education à l'Environnement (GRAINE), ARBE, DRAAF, Associations Au Maquis et Le Village.

Lors de la dernière journée de formation, un temps de travail et de réflexion par petits groupes était prévu pour échanger sur les projets des uns et des autres en début d'après-midi.

Ce temps a finalement pris la forme d'un grand cercle de parole où chaque collectivité a pu exprimer ses projets et/ou besoins. Le Parc du Luberon les a conseillés sur l'animation de ces projets et a organisé un temps d'évaluation du programme de formation-action.

Nous vous invitons vivement à consulter le programme dans son intégralité pour comprendre quelles questions ont guidé chacune des journées et comment elles ont été abordées. Il est accessible [via ce lien](#).

Ce programme prévisionnel consultable sur le site du Parc a effectivement été mis en place. La seule modification apportée est la fusion des deux derniers modules.

L'initiative aujourd'hui

La tenue des sessions de formation-action est désormais terminée. Lors de la dernière journée, les participants ont présenté des projets enclenchés durant le premier semestre 2021 avec l'appui de ces modules. Ces projets sont surtout axés autour de la restauration collective.

Ces rendez-vous mensuels ont permis de mettre en relation les agents et élus motivés par la formation proposée. Certaines collectivités ont ainsi présenté des projets communs.

Les effets de l'innovation

Pour ses usagers

La formation a fortement intéressé les agents et élus qui y ont participé. Tous étaient relativement novices sur l'alimentation durable : le dispositif « comprendre et agir » leur a fourni des connaissances sur ses enjeux dans le Luberon, ainsi que des outils pour les aider dans la mise en œuvre de leur compétence au sein de la collectivité.

Les ateliers pratiques leur ont permis de s'approprier les apports théoriques des modules. Les participants ont plébiscité ce système de démonstration par l'exemple mis en place à chaque session. Les interventions et les retours d'expérience de techniciens d'autres collectivités, très enrichissants et constructifs selon les participants, ont permis à certains d'entre eux d'engager des actions qui s'inscrivent dans le PAT porté par le PNR. La session d'évaluation a fait ressortir un point particulièrement apprécié des collectivités : la diversité des publics et des intervenants, experts sur de nombreux thèmes.

Dans le territoire

Cet outillage des élus et techniciens de collectivités permet globalement de favoriser une meilleure prise en compte de l'alimentation par les acteurs structurants du territoire. Le travail sur l'installation-transmission et la valorisation des produits locaux est essentiel pour le maintien de sa dynamique agricole. Cette formation participait également de la volonté du Parc de « changer l'échelle du PAT pour engager un maximum d'acteurs et de mangeurs » et en faire un véritable projet à l'échelle de toutes les communes et intercommunalités adhérentes.

Par ailleurs, ce dispositif de formation a également servi de lieu de rencontre mensuel entre collectivités voisines membre dans le cadre d'un PAT qui est porté par le Territoire de projet qui les rassemble.

Et ailleurs !

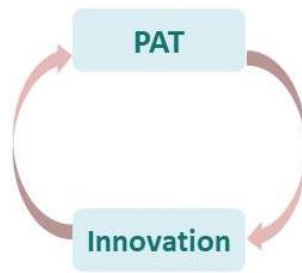
Le dispositif de formation était réservé aux collectivités du territoire, et il n'y a pas assez de recul pour savoir s'il aura un quelconque effet autour du Luberon. Cette expérience pourrait néanmoins se diffuser dans d'autres territoires de la Région PACA. L'ARBE et les partenaires à l'échelle régionale ou départementale de cette formation-action pourraient s'appuyer sur ce premier test pour inspirer d'autres porteurs de PAT.

PAT & innovation : apports mutuels

La formation proposée permet d'impliquer ses collectivités membres dans le PAT, au-delà de proposer des activités de sensibilisation. Elle permet aux agents et élus de bénéficier de connaissances théoriques et de compétences pratiques essentielles pour asseoir le PAT.

Les inscrits à la formation étaient en majorité des collectivités qui n'y participaient pas auparavant, et qui ont désormais engagé des actions pour s'impliquer dans cette démarche.

Ce dispositif a renforcé l'émulation et la synergie entre collectivités avec l'apport de nouveaux acteurs.



Les partenariats consolidés dans le PAT du Luberon ont permis d'imaginer et de mettre en œuvre le programme de formation.

Le besoin de former les élus a émergé du PAT. Le Parc du Luberon accompagné de ses partenaires a ainsi pu proposer ce programme complet où chaque structure a pu apporter ses compétences et ainsi enrichir les connaissances et échanges.

Les limites

L'animatrice du PAT a observé que cette formation a enclenché peu de mobilisation interne dans les collectivités. Les sessions ont répondu à leur premier objectif d'outillage et d'appropriation, mais n'ont pas réussi à favoriser l'approche transversale de l'alimentation au sein des collectivités participantes. En effet, malgré les inscriptions en équipe mixte, ce sont toujours les mêmes élus et agents qui assistaient à la formation. Cela représentait 3-4 personnes par collectivité.

En outre, seule une dizaine de collectivités ont candidaté, alors que la formation était prévue pour quinze équipes.

Du point de vue de la coordinatrice de la formation, le nombre d'intervenants pourrait être revu à la baisse sans pénaliser la pertinence du contenu. A ce sujet, plusieurs participants ont fait remarquer que certains modules, dont celui sur le foncier, étaient très intéressants mais trop denses. Ils ont également partagé leur besoin de fiches synthétisant en fin de session les contacts et les missions de chaque intervenant.

Par ailleurs, le rythme d'une session par mois était soutenu pour les animateurs comme pour les participants. Il était dû au départ en retraite de l'animatrice PAT qui assurait le suivi du dispositif ; deux modules ont donc dû être condensés.

Les perspectives

Le nouveau poste d'animateur du PAT a notamment pour mission l'accompagnement des collectivités dans les actions qui participent au PAT. Les collectivités participantes vont bénéficier d'un accompagnement dans la mise en place de certains projets présentés lors de la dernière séance de formation. L'idée du Parc était d'assurer la continuité du suivi après la formation en elle-même.

La forme de l'accompagnement n'est pas encore déterminée. Il s'agira probablement d'un accompagnement personnalisé projet par projet, mais si certains se rejoignent ou se recoupent, des formations / webinaires pourraient être organisés.

En outre, les élus et techniciens participants ont fait plusieurs suggestions au Parc pour développer le dispositif à l'avenir. Ils ont notamment imaginé un module consacré à une action concrète mutualisable entre les participants. Du point de vue de l'implication des collectivités dans le PAT, ils ont suggéré au Parc d'intervenir dans les conseils municipaux pour sensibiliser les élus.

Bon à savoir pour m'inspirer de ce projet...

Moyens humains & compétences nécessaires

Le dispositif de formation-action « Projet Alimentaire Territorial du Luberon, Comprendre et Agir » a mobilisé de nombreuses compétences et acteurs différents (cf. encadré du programme). L'animatrice du PAT a bénéficié de l'expertise méthodologique de l'ARBE et du comité des partenaires du PAT pour en construire le contenu.

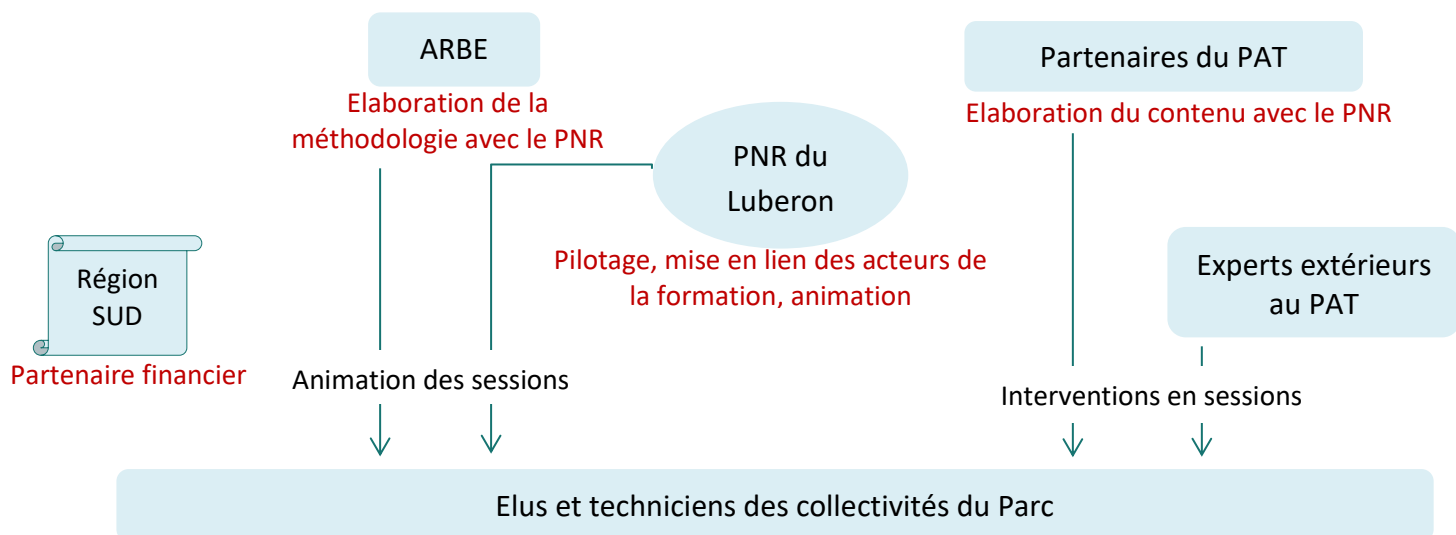
L'élaboration du programme et l'organisation logistique a duré 6 mois environ, avec un temps d'ingénierie conséquent dédié à la construction de la formation par l'animatrice du PAT.

La mise en place de la formation a nécessité six journées de disponibilité des animateurs (PNR du Luberon ou ARBE) et des interventions ponctuelles des structures partenaires.

Budget

Le budget de la formation-action était de 10000€ financé par la Région PACA, partenaire financier. Il a servi à rémunérer l'intervention des structures extérieures ; le poste de coordinateur et d'animateur du PAT étant financé par des fonds LEADER.

Acteurs



Leviers et facteurs facilitants

Le **contexte** de renouvellement des élus a servi d'élément déclencheur pour concrétiser une réponse à un besoin exprimé depuis longtemps.

Sa mise en œuvre a été rendue possible par les compétences et l'expertise de tous les partenaires et intervenants.

Contenu :

- Démonstration par l'exemple
- Equipes mixtes élus et agents, pour proposer à tous un double niveau de formation (acculturation & compétences plus techniques)

Points de vigilance

- Parvenir à assurer la continuité de la formation avec un accompagnement en aval : un animateur référent sur toute la durée du programme et du temps d'accompagnement.
- Alléger le rythme d'une journée par mois, lourd pour les organisateurs comme les participants, pourrait mobiliser plus d'agents et d'élus lors des sessions.

Pour aller plus loin

Contact : Julie Rigaux, chargée de mission Animation du Projet Alimentaire Territorial au Parc Naturel Régional du Luberon : julie.rigaux@parcduluberon.fr

Ressources : [Programme détaillé de la formation.](#)